



SIVU des CHENAIES & PEUPLERAIES de l'Adour.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 Avril 2023 - N° 2023-04-003-DEL

Membres en Exercice	46	Procuration de vote	0
Membres Présents	26	Date de convocation	21.03.2023
Membres Excusés	08	Date d'affichage	12.04.2023
Membres Absents	12	Dépôt en Préfecture	12.04.2023

L'an deux mille vingt-trois et le six avril à dix-neuf heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Mr Michel ROUSSEL, Président.

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs : BROCA Laurent (Bastennes), GONI Céline (Bélus), SEIZE Anne-Marie (Candresse), DUTREUILH Damien (Donzacq), DUPREUILH Patrick (Gamarde), LARTIGAU Marie-Josée (Goos), DUCASSE Pascal (Gousse), LANOT Hervé (Heugas), BARROUILHET Monique (Lahosse), ROUSSEL Michel (Laurède), TASTET Thierry (Lourquen), CRABOS Michel (Mouscardès), DEYRIS Anne-Marie (Narrosse), BOISSEL Gérard (Nerbis), CANJOUAN Yves (Nousse), MAURY Martine (Onard), DARBAYAN Jean-Marie (Pontonx sur l'Adour), LABAT Alain (Poyanne), LUIS Jean (Préchacq), LESPIAUCQ Patrice (St-Geours-d'Auribat), DUBOS Thierry (Saint-Jean-de-Lier), ETIENNE Bernard (Saint-Vincent de Paul), CHICOYE Jean-Marie (Saugnac & Cambran), TOURNIER Pierre (Téthieu), LABADIE Jérôme (Toulouzette) et HONTANS Pascal (Vicq d'Auribat).

Communes excusées : CASTELNAU CHALOSSE / CAUNEILLE / DAX / HINX / LOUER / MUGRON / SAINT-AUBIN et TERCIS.

Communes non représentées : CASSEN / CLERMONT / MEES / MIMBASTE / OEYRELUY / POMAREZ / POUILLON / RIVIERE-SAAS & GOURBY / ST MARTIN de SEIGNANX / SEYRESSE / SORT en Chalosse et YZOSSE.

Secrétaire de séance : Mr LANOT Hervé.

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXERCICE 2022

Après présentation du Compte Financier Unique de l'exercice 2022 par la 1^o Vice-Présidente, le Président sort de la salle au moment du vote du document budgétaire.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Mme Monique BARROUILHET, 1^o Vice-Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :



VOTE le Compte Financier Unique 2022 et ARRETE ainsi les comptes :

Votants	25	Contre	0
Pour	25	Abstention	0

Investissement	Dépenses	Prévu	1 330 285,09
		Réalisé	1 112 792,86
		Reste à Réaliser	150 000,00
	Recettes	Prévu	1 330 285,09
		Réalisé	1 342 056,94
		Reste à Réaliser	-
Fonctionnement	Dépenses	Prévu	116 843,77
		Réalisé	75 399,40
		Reste à Réaliser	-
	Recettes	Prévu	116 843,77
		Réalisé	113 177,27
		Reste à Réaliser	-

Résultat de clôture de l'exercice	
Investissement	229 264,08
Fonctionnement	37 777,87
Résultat global	267 041,95

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme à LAUREDE le 11 avril 2023.

La Vice-Présidente,

Monique BARROUILHET

